

Conseil d'administration des Jardins de Marcel

Sussargues, le 20 février 2019

Présents : Sabine CASADAMONT, Vanessa CASSOU, Eric CHATEAU, Jean-Jacques CUDZIK, Janine DALMAU, Michèle JEANJEAN, Patricia JOUD, Benoît LANOS, Jean-Claude MONTARON, Patrick ROTA, Bernadette ROUSSEAU, Alain TERRIOUX

Excusés : Delphine MAURIN-DELAS, Gérard ROCHERIEUX, Philippe ROCA, Jo ROTA

ORDRE DU JOUR

1. Point sur les aménagements autour des jardins : verger, haie, ru, rucher, ...
2. Environnement et biodiversité : compte-rendu de la réunion du 4 février avec le directeur des écoles
3. Point sur les parcelles : cotisations, cautions et remises en état, nouveaux arrivants, liste d'attente
4. Tâches d'administration : répartition des tâches ; programmation des travaux prévus en 2019
5. Questions diverses

► Prochain CA : mercredi 17 avril

1. Aménagements paysagers autour des jardins

Depuis cet automne, les aménagements autour des jardins ont bien avancés :

- ⇒ Curage du **ru** : l'eau s'écoule maintenant jusqu'au Bérange. Quatre arbres issus de noyaux, donnés par l'association « Les Vergers de Castries » ont été plantés le long du ru avec l'idée de reconstituer une haie protectrice.
 - A la question de savoir s'ils ont été plantés trop près du ru, les administrateurs ne pensent pas que ce soit le cas et n'envisagent pas de les déplacer sauf demande de la mairie.
 - Les Vergers de Castries étant intéressés par les relâchers de hérissons que fait l'association « Goupil connexion », AlainT regardera s'il est possible de proposer quelque chose, couplé éventuellement avec un relâcher dans les Jardins de Marcel.
- ⇒ Douze **arbres fruitiers** sont maintenant installés entre les jardins et le chemin : abricotier, pêcher, pommier, cerisier, prunier, poirier, plaqueminer, ... Il reste à installer la **sortie d'eau** pour faciliter leur arrosage et l'implantation de la **haie mellifère**. Selon Céline, il faut le faire avant les grosses chaleurs, fin avril, début mai, sinon il vaut mieux la reporter en septembre.
- ⇒ Romain de l'Abeille sussarquoise a installé deux ruches en janvier et nous avons effectué la délimitation de l'**espace rucher** avec des bambous et de la rubalise. Pour respecter la réglementation, étant donné que nous sommes dans un endroit appelé à recevoir de plus en plus de promeneurs, il faut prévoir une clôture de canisses d'environ 2 mètres de hauteur, accrochée à des bambous implantés profondément dans le sol. **Proposition d'achat des canisses par les JdM adoptée** (2 contre, 3 abstentions, 7 pour)
- ⇒ Les **tas au fond du terrain** avec de la bonne terre noire sont réservés par la mairie qui demande aux jardiniers ne pas se servir.
- ⇒ **Autres aménagements** : aire de jeux pour les 6 – 12 ans prévue entre l'espace pique-nique et le verger.
- ⇒ **Rencontre prévue lundi prochain avec Mme la maire** pour aborder plusieurs sujets dont l'extension des jardins. La mairie a voté la réparation de la serre des écoles. L'incorporation de cette serre dans les jardins ayant été évoquée précédemment, la question de proposer de la déplacer dans les jardins est posée, l'intérêt étant qu'elle soit dans un espace plus protégé et que cet emplacement favorise les échanges entre jardins et écoles. Un espace pourrait être aussi réservé pour des cultures collectives. **Proposition non retenue** (5 contre, 4 abstentions, 3 pour)

1. Environnement et biodiversité

- ⇒ **Ecoles et biodiversité** : rencontre avec M. Teil, le directeur de l'école primaire. Intérêt marqué pour notre projet de sensibiliser les enfants 1 à 2 fois par an. On peut s'inscrire dans une des journées sans cartable organisées par l'école. Le projet est que chaque classe passe par les JdM pour une animation commune Goupil connexion et JdM puis on termine par un relâcher d'oiseaux dans la cour de l'école.
- ⇒ A voir rapidement, la possibilité de faire un relâcher de hérissons ou d'oiseaux dans les jardins lors de la semaine Alternatives aux pesticides du 20 au 30 mars. **Hors séance, la date du 23 mars est retenue.**

- ⇒ Malgré la proximité de la nature à Sussargues, M. Teil a constaté que quelques enfants n'avaient jamais vu par ex. de bogues de châtaignes. Il a un petit musée dans sa classe avec différents éléments trouvés dans la nature. Si on trouve des curiosités dans les jardins ou à proximité (nid de guêpes ou d'oiseaux, mues d'insectes, plumes, courges aux formes ou couleurs originales...) les mettre de côté pour les écoles ou les montrer quand les classes viendront nous voir.
- ⇒ **Autres projets**
 - **Local pour outils collectifs** : une adhérente du SEL propose un local en métal blanc d'environ 3 mètres sur 5 pour quelques grappes. Elle doit d'abord enlever les affaires stockées dans ce local, ensuite il faudra démonter et remonter le local, à priori sur l'extension des jardins si elle est validée par la mairie. Pour faire cet échange et en prévoir d'autres par la suite, les JdM paieront 2 € d'adhésion au SEL du Bérangé.
 - **Culture sur butte** : Expérimentation intéressante d'Eric sur son terrain. Il a cependant enlevé les troncs les plus gros afin de ne pas gêner le passage d'un motoculteur au cas où sa parcelle serait reprise par un autre jardinier dans les années qui viennent. Les branchages ont été broyés et n'occupent plus le terrain communal.

3. Point sur les parcelles, serre

- ⇒ Toutes les parcelles sont occupées. Deux personnes sont en liste d'attente.
- ⇒ Cette année, nous avons 2 départs (Maguy et ses enfants, Christelle) et 4 nouvelles familles de jardiniers (Alex et Audrey, Laurine et Jean-Philippe, Laura et sa maman Nélia, Christophe et Sonia)
- ⇒ Nous sommes en tout 48 jardiniers soit 34 familles et 32 groupes attributaires d'une parcelle (20 parcelles de 100 m² et 12 de 50 m²).
- ⇒ **Point comptable**
 1. Cotisations : il reste 155 € de cotisation à percevoir (CCAS, dernier jardinier arrivé en février, et étalement de cotisation pour une jardinière). Deux familles sur 34 ont payé un janvier avec un supplément de 7,5 €. Jardinière en difficulté financière : **Décision à l'unanimité de la dispenser cette année de la cotisation restante.**
 2. Cautions des nouveaux entrants : 90 € perçus sur un total de 120 €
 3. Cautions des partants : 3 cautions de 30 € à rembourser. Suite à des ennuis de santé, les Nowecki ont cédé leur parcelle en cours d'année 2018 à Christelle et Odile qui l'ont nettoyé pour pouvoir la cultiver. Les Nowecki ayant confirmé cette année leur départ des jardins, que fait-on de leur caution ? **Décision à l'unanimité de conserver la caution** de 60 € puisqu'il n'y a pas eu de remise en état de la parcelle.
- ⇒ **Serre**, 11 foyers ou groupes sont intéressés pour avoir des étagères. Les infos ont été transmises à Cécile le 10 février. Les administrateurs préconisent de démarrer les astreintes vers la mi-mars.
- ⇒ **Eau** : proposition de rouvrir l'eau vers la mi-mars. Hors séance, étant donné la douceur du temps et le manque de pluie, Benoît propose une réouverture plus tôt, le **1^{er} week-end de mars**.
- ⇒ A noter également la **formation « Produire ses plants »** de C. Garrigues prévue le samedi **2 mars de 14h30 à 17h30 dans nos jardins**.
- ⇒ **Motoculteur** : difficultés à l'utiliser correctement. Il semblerait qu'il y ait un problème au niveau de la boîte de vitesse. Patrick propose de le tester à nouveau pour voir s'il est nécessaire de le faire réparer.
- ⇒ Claudie Pruvot de l'association Diriya a transmis un **catalogue « initiatives fleurs et nature »**. On peut y faire des **commandes de graines bio**, de plants et de bulbes, d'articles pour le jardin. Une partie de la somme dépensée sera pour l'association Diriya, association humanitaire oeuvrant pour des femmes et enfants démunis en Afrique.

4. Administration

- ⇒ Messages envoyés par les administrateurs : mettre en copie l'adresse lesjardinsdemarcel@orange.fr pour garder un historique des échanges et indiquer en signature son n° de téléphone.
- ⇒ Le recensement et la répartition des différentes tâches est reportée à la réunion suivante.